

Motion du 18 mars 2015 de Mmes et MM. Pascal Holenweg, Fabienne Aubry Conne, Olga Baranova, Javier Brandon, Grégoire Carasso, Maria Casares, Laurence Fehlmann Rielle, Vera Figurek, Jannick Frigenti Empana, Pierre Gauthier, Corinne Goehner-Da Cruz, Ahmed Jama, Christiane Leuenberger-Ducret, Marie Mutterlose, Maria Vittoria Romano, Virginie Studemann, Sylvain Thévoz, Nicole Valiquer Grecuccio, Alfonso Gomez, Maria Pérez et Annina Pfund: «Le Plaza ne doit pas être démoli, et doit rester un cinéma».

(renvoyée à la commission des arts et de la culture par le Conseil municipal lors de la séance du 28 septembre 2015)

PROJET DE MOTION

Exposé des motifs

Inauguré en 1952, le Plaza était le plus grand cinéma genevois, avec ses 1250 places (réduites depuis lors). Il est fermé depuis plus de onze ans.

Les propriétaires du bâtiment (racheté il y a une dizaine d'années à un fonds d'investissement) ont déposé en début d'année une demande d'autorisation de démolir la salle, sans projet de reconstruction, mais en annonçant qu'ils n'avaient pas l'intention d'en refaire une salle de cinéma. Sans attendre la réponse à leur demande, ils ont commencé, et peut-être achevé, de la vider de son mobilier (notamment de ses sièges), de ses équipements intérieurs et de son matériel de projection.

Le bâtiment abritant la salle, construit dans les années 1950 par l'architecte Marc-Joseph Saugey (qui est aussi l'architecte de la salle), est exemplaire de l'architecture de l'époque. A ce titre, il a été classé en 2004, classement définitif après confirmation du Tribunal fédéral. En 2011, cependant, sur intervention du Conseil d'Etat, la salle n'a pas été inscrite au patrimoine. Cette contradiction inexplicable menace aujourd'hui directement une salle aussi exemplaire et digne de classement que le bâtiment qui l'abrite, œuvre du même architecte qu'elle.

Un grand nombre de salles de cinéma ont fermé à Genève, ces quinze dernières années. Des exploitants actuels de salles de cinéma à Genève ont manifesté leur souhait de reprendre le Plaza en le convertissant en «multiplexe», par compartimentage de la salle tout en respectant son architecture. En effet, la salle ne se prête pas, sauf à être totalement dénaturée, à un autre usage que celui d'une salle de cinéma. Le plan d'utilisation du sol maintient d'ailleurs l'affectation des surfaces qui font l'objet d'une rénovation et/ou qui changent de propriétaire.

La valeur de l'ensemble du complexe Mont-Blanc-Centre, qui abrite la salle, est estimée à 130 millions de francs. Ses actuels propriétaires sont prêts à le vendre pour 100 millions de francs. Une offre à 88 millions de francs, qu'ils ont refusée, a été maintenue.

Le Conseil municipal, s'opposant à la demande de démolition de la salle de cinéma Le Plaza, demande au Conseil administratif d'entreprendre toute démarche et de faire toute proposition, y compris de rachat, le cas échéant en partenariat, afin de maintenir l'affectation de la salle du Plaza en salle(s) de cinéma, dans le respect de son architecture.